

Informations de Rentrée 2024-2025



Classe Découverte CM1-CM2 (Morbihan - juin 2024)

Sommaire

1. Mot du directeur
2. Structure pédagogique
3. Restaurant scolaire
4. Organisation des départs et des arrivées
5. Accueil périscolaire
6. Absences
7. Projet pastoral
8. Assurances
9. Les parents dans l'école
10. Documents à rapporter

1 Mot du directeur

Cette année scolaire sous le signe du sport est proche de son terme. Que ce soit lors de sorties scolaires, de classe découvertes, de journées « temps forts », de projets solidaires, de projets interdisciplinaires, les élèves ont vécu le sport sous différents aspects, en abordant la pratique, mais aussi les valeurs de l'olympisme.

Maintenant, l'année 2024-2025 se prépare. Vous trouverez ci-dessous les informations utiles pour toute l'année scolaire. **Conservez-les bien !**

Il y a aussi plusieurs **documents à retourner** avant la sortie des classes. Merci de bien respecter le délai.


- **Gros changement concernant la natation** à l'école ! Pour l'année scolaire 2024-2025, les élèves de CP, CE2 et CM2 sont concernés. L'organisation des séances est modifiée comme suit :
 - ↳ Les CP auront leurs séances sous forme d'un stage sur les 4 jours durant 2 semaines.
 - ↳ Pour les élèves d'élémentaire, s'il n'y a pas de changement dans l'organisation, ce sont les groupes concernés qui changent.

CP	Du 09/09 au 20/09	Lundi, mardi, jeudi, vendredi
CE2 et CM2	Du 03/03 au 22/04	Lundi

Concernant les CP, la question des **accompagnateurs** va se poser très vite car il s'agit d'en avoir tous les jours dès le 9 septembre. Nous vous recontacterons donc sur ce sujet rapidement. Merci d'y être attentif pour que les CP puissent bénéficier des leçons de natation.

- Comme à chaque début d'année, des propositions d'**abonnements** vous seront faites par plusieurs éditeurs. Si vous êtes intéressés, vous pourrez inscrire votre enfant à un magazine. C'est un bon investissement qui favorise la lecture. De plus, en passant par l'école, les classes pourront profiter d'abonnements gratuits.
- Notez bien. Notre calendrier scolaire comporte deux samedis matins et un mercredi entier travaillés, afin de faire les ponts de mai.

2 Structure pédagogique

Classes	Enseignants	Aide-maternelle
Classe PS	Laurence PREAULT	Aurélie PENAUD
Classe MS	Christelle BUET	Corinne BOIVINEAU
Classe GS	Sophie DELANDES	Sylvie MOINET
Classe CP	Pascal DUBE + un enseignant lundi et mardi, non encore nommé	 <p>Journée sport « Cœur UGSEL »</p>
Classe CE1	Estelle LEHEE	
Classe CE2	Anaïs GODET + un enseignant non encore nommé	
Classe CM1-CM2	Johann BERNARD (Directeur) + un enseignant non encore nommé	
Classe CM1-CM2	Christelle ROUX	
R.A.*	Pauline GUYET	

*L'école bénéficie d'un poste d'enseignement spécialisé qui propose une aide pédagogique aux élèves en difficultés. La décision de prise en charge d'un élève se fait toujours en concertation étroite entre les parents et les enseignants.

3- Restaurant scolaire

- **Inscription** : indiquez sur la fiche de renseignements si votre enfant fréquentera ou non le restaurant scolaire. **Pour les repas occasionnels, il est impératif de prévenir l'école au plus tard le matin, à l'arrivée en classe par mail (adresse des classes) ou sur les cahiers de correspondance (aucun message sur le répondeur ne sera pris en compte concernant les repas).**
- **Règlement** : affiché à la cantine et en ligne sur le site de l'école, il est disponible sur simple demande.
- **Personnel** : Christelle Authier, Aurore Grellier, Isabelle Frin, Sylvie Guillet, Didier Fonteneau, Aurélie Penaud, Sylvie Moinet, Corinne Boivineau.

4- Organisation des départs et des arrivées

HORAIRES

Maternelle : 8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h30

Matin, accueil des enfants à partir de 8h20
Midi, accueil des enfants à partir de 13h20

Elémentaire : 8h30 - 12h00 / 13h45 - 16h30

Matin, accueil des enfants à partir de 8h20
Midi, accueil des enfants à partir de **13h35**

- Sur les temps de classe, les portails de l'école sont fermés. En cas de nécessité d'entrer dans l'école pendant la classe, merci d'utiliser le **visiophone** placé à l'entrée de la cour élémentaire pour que l'on vous ouvre le portail.
- Eviter les attroupements. Respecter les consignes et le sens de circulation.
- Sauf nécessité, la présence des parents dans les bâtiments est à éviter.

ARRIVEE

↳ En Maternelle :

- Classe PS : entrée par la grille principale, puis par la porte extérieure de la classe (avec les « mains »).
- Classe MS : entrée par le hall.
- Classe GS : entrée par la grille du « jardin » (au niveau du parking enseignant), entrée par la porte extérieure

↳ En élémentaire :

- Classes de CM2, de CM1 et de CE2 : entrée et sortie par le portail blanc.
- Classes de CP et CE1 : entrée et sortie par le portail vert.

DEPART

- Même circuit que le matin. Les parents récupèrent leur enfant au portail.
- En élémentaire, les élèves seront en classe et appelés par l'enseignant à la grille pour être récupérés par leur famille.
- Les élèves autorisés à partir seuls quittent l'établissement à 16h40.



5- Accueil périscolaire

La gestion de l'accueil périscolaire est confiée à l'**Association Jeunesse Bellevilloise**. Vous trouverez toutes les informations sur leur site (horaires, tarifs...) :

www.ajb85.fr

6- Absences

- La fréquentation régulière de l'école est obligatoire dès lors que l'enfant est inscrit (classes de maternelle y compris).
- **Toute absence doit être signalée**. Motifs légitimes d'absences : maladie de l'enfant, maladie contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, rendez-vous chez un spécialiste.
- **Pour signaler les absences, je vous remercie d'utiliser les mails des classes avant la rentrée en classe à 8h30** (Vous pouvez utiliser le mail « direction » en cas d'absence de l'enseignant concerné). Le répondeur téléphonique n'est consulté que plus tard dans la journée, et non dès le matin, ce qui ne nous permet pas d'annuler le repas au restaurant scolaire.
- Des familles contactent parfois l'école concernant des absences sur temps de classe pour des raisons de vacances en famille, week-end prolongé, etc. Ces absences sont considérées comme non-légitimes au regard de la loi. Pour ces absences, un **écrit des parents reste nécessaire** pour informer l'école. **Les enseignants ne sont pas tenus de fournir le travail effectué pendant cette période.**

7- Projet pastoral

Notre école est un établissement catholique d'enseignement. Le projet éducatif comprend donc une dimension religieuse. A partir du CE1, l'éveil à la foi commencé en maternelle se poursuit par une heure de **catéchèse** par semaine.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit catéchisé, nous proposons des cours de culture chrétienne. Ces cours se mettront en place en fonction de nos possibilités matérielles (disponibilités des salles et présence de bénévoles). Avis aux volontaires...



Mets tes baskets et bats la maladie, avec ELA (projet

8- Assurances et contribution des familles

Les informations sont indiquées dans l'**annexe financière**. Merci de vous y reporter.



Des moutons à l'école

9- Les parents dans l'école

Le projet d'établissement met en avant la volonté de :

- ↳ « *Vivre le projet éducatif comme un acte collectif impliquant tous les acteurs, avec des missions différentes et diverses.* »
- ↳ « *Faire vivre la communauté éducative, le lien école/famille.* »

- **Associations de parents** : les parents qui le désirent ont la possibilité de participer activement à la vie de l'école en entrant dans l'une des deux associations :

↳ **OGEC** (organisme de gestion de l'enseignement catholique) : association qui gère les ressources financières et humaines (hors enseignants) de l'école.

Présidente: Mme Béatrice GRELAUD

↳ **APEL** (association des parents de l'enseignement libre) : association qui représente les familles et participe à l'animation de l'école.

Présidente: Mme Margaux CAILLEAU



Classe de CP rénovée

- Une représentation des parents est assurée dans le **conseil d'établissement**. Ce lieu d'échanges et de débats permet d'aborder les sujets qui touchent l'éducation des enfants et le fonctionnement de l'école.
- **Communication** : une communication est assurée auprès des familles par les courriers dans les cartables, par mail, par le site internet et par voie d'affichage.
- Chaque parent est invité à **participer aux animations et projets de l'école** : projet pastoral, accompagnement (piscine, sorties...), fête du printemps, célébrations, journées d'entretien/travaux de l'école, bénévolat (aide aux associations pour les temps forts, aide pour l'Auto-Cross)...
- Si vous ne l'avez pas fait, vous pouvez répondre à [l'enquête de satisfaction de l'OGEC ici](#).

10- Documents à rapporter

AVANT LA SORTIE DES CLASSES :

- **Fiche de renseignements complétée (dont inscription cantine). Ne pas oublier le code PCS (professions et catégories socio-professionnelles)**
- **Contrat de scolarisation signé**
- **Coupon-réponse de l'annexe financière**

AVANT LA SORTIE OU A LA RENTREE :

- **Attestation d'assurance en responsabilité civile**
- **Adhésion à l'APEL (selon votre souhait)**

Un grand merci à tous les adultes qui s'investissent et aident l'école !